

Chambre des pouvoirs locaux

27^eSESSION
Strasbourg, 14-16 octobre 2014

CPL(27)1
10 octobre 2014

***EMBARGO JUSQU'AU
PRONONCÉ***

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT SORTANT DE LA CHAMBRE DES POUVOIRS LOCAUX JEAN-CLAUDE FRÉCON

Strasbourg, mardi 14 octobre 2014

Mes chers collègues,

Je dois aujourd'hui clore une période de quatre ans à la présidence de cette Chambre et c'est bien sûr toujours triste de quitter une fonction comme celle-là.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire que j'ai été très heureux de travailler avec vous pendant ces quatre années, d'abord parce que je suis depuis toujours un militant de la démocratie locale. Je crois profondément à la nécessité de cette démocratie enracinée dans nos terroirs, car elle est, j'en suis convaincu, un véritable antidote à la globalisation. Elle permet au citoyen d'exercer ses responsabilités au niveau le plus proche, mais elle permet également de maintenir nos identités, nos particularités, et tout ce qui fait la qualité de notre vivre ensemble.

Je crois au respect des différences mais encore faut-il qu'il y ait des différences, et je ne crois pas que la perspective d'un monde globalisé partout identique soit ce qu'un auteur célèbre avait appelé « le meilleur des mondes ».

Pendant ces quatre années, j'ai essayé de développer avec vous un programme que j'ai résumé dans une formule « 100 % de la Charte européenne de l'autonomie locale sur 100% du territoire européen ».

J'avais indiqué à la suite de mon prédécesseur Ian Micallef la perspective d'une signature de la Charte européenne de l'autonomie locale par les 47 états membres du Conseil de l'Europe. C'était pour nous un impératif... C'est fait !

Je ne vous cache pas que cela a été un travail de longue haleine. Nous avons engagé un dialogue avec les derniers états concernés, Ian Micallef l'a fait avec Andorre, je l'ai fait avec Saint Marin et Monaco, et nous avons réussi à compléter la liste des états signataires de la Charte. Nous avons été solidement épaulés par nos délégations sur place, et je les en remercie.

Je vois dans ce succès l'efficacité du dialogue politique que nous avons engagé avec les gouvernements, et pas seulement avec les trois gouvernements concernés.

C'est la première partie de l'objectif qui a été accompli, 100% du territoire européen. La deuxième partie, 100% de la Charte européenne, est un travail qui va nous prendre beaucoup plus de temps, et je suis conscient de laisser à mon successeur une charge de travail considérable.

Bien sûr, j'ai confiance dans la qualité du dialogue politique que nous engageons avec les gouvernements notamment à l'occasion du monitoring de la Charte. C'est à chacune de nos visites l'occasion d'examiner avec les autorités centrales la validité de leurs réserves, et c'est presque toujours une opportunité de les convaincre de les lever en partie ou en totalité.

Mais cette route reste semée d'embûches. Je pense bien sûr à la crise économique et financière qui nous frappe et qui frappe nos collectivités.

Cette crise est en train d'affecter nos territoires, notre capacité à exercer les responsabilités qui sont les nôtres, c'est-à-dire à offrir à nos citoyens les services auxquels ils ont droit.

C'est pourquoi nous avons demandé à notre Commission de la Gouvernance – avec pour rapporteur notre collègue Gilbert ROGER – d'examiner la question des « Ressources financières adéquates pour les collectivités locales ». C'est le premier rapport que nous allons examiner aujourd'hui, et il mérite toute notre attention.

D'autres problèmes, politiques cette fois, et particulièrement dramatiques, sont devant nous, et je pense bien sûr à la crise ukrainienne. Cette crise est un défi pour le Congrès, parce qu'un Etat membre du Conseil de l'Europe est intervenu militairement sur le territoire d'un autre Etat membre, et que c'est une atteinte à nos valeurs et à ce qui a fait la qualité de la démocratie européenne depuis la seconde guerre mondiale, le respect de l'intégrité territoriale des états, et la recherche pacifique des solutions aux tensions qui peuvent se développer dans nos pays.

Mais plus encore, cette crise est un défi parce que ceux-là même qui ont pris les armes pour s'opposer à leur gouvernement central dans leur propre pays l'ont fait au nom d'une prétendue autonomie régionale, et nous devons clairement indiquer qu'au Congrès, notre conception de l'autonomie locale et régionale est à l'opposé de celle qui est défendue par les armes dans l'est de l'Ukraine.

Nous, élus de toute l'Europe, nous avons une responsabilité particulière pour défendre ce message, et je suis sûr qu'ici à la Chambre des pouvoirs locaux, sous l'impulsion de votre nouveau président, vous saurez contribuer à convaincre tous ceux qui sont impliqués dans ce conflit à revenir aux méthodes démocratiques et pacifiques que nous avons choisies pour préserver nos pays et nos citoyens de l'insupportable perspective de la guerre.

Je resterai parmi vous pour les deux prochaines années, et c'est dans ce sens que je travaillerai avec vous.

Je vous remercie.